

CAST confirme son éligibilité au PEA-PME

Paris, le 29 juillet 2015

CAST confirme respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par l'article D.221-113-5 du décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014, à savoir :

- Un effectif total inférieur à 5 000 salariés ;
- Un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

En conséquence, les actions CAST peuvent pleinement être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

Prochain rendez-vous

Publication des résultats semestriels le 1er septembre 2015 après bourse

CAST, leader mondial du marché de l'analyse et de la mesure des logiciels, édite et commercialise une plateforme logicielle permettant d'automatiquement mesurer la productivité des équipes de développement et de prévenir les risques logiciels. Fondée en 1990, CAST aide plus de 250 grandes entreprises à améliorer la satisfaction des utilisateurs de leurs systèmes d'informations et à réduire les risques informatiques, tout en diminuant les coûts de développement et de maintenance. La plupart des grandes SSII ont également adopté CAST dans le cadre de leur industrialisation et d'offres de services innovantes. CAST commercialise ses produits au travers d'une force de vente directe solidement implantée aux Etats-Unis, dans les principaux pays Européen et en Inde, ainsi qu'au travers d'un réseau de partenaires intégrateurs. Pour plus d'information : www.castsoftware.com

Codes ISIN : FR0000072894 - Mnémo : CAS - Reuters : CAS.PA - Bloomberg : CAS.FP

CAST Headquarters
North America : +1 212-871-8330
Corporate & Europe: +33 1 46 90 21 00

Contact presse:
Alexandre REROLLE
Directeur Administratif & Financier Groupe
a.rerolle@castsoftware.com
Vincent DELAROCHE
Président Directeur Général
y.delaroche@castsoftware.com

ACTUS (Finance & Communication):
Jean Michel MARMILLON
jmmarmillon@actus.fr
Tél. : 01 53 67 36 73